

# Saint-Barthélemy : Installation d'une production électrique par énergie renouvelable à l'hôtel de la Collectivité

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

15 décembre 2023



**Maître d'ouvrage :**

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY

GUSTAVIA

97133 SAINT BARTHELEMY

Conducteur d'opération :

Direction des services techniques

Collectivité de Saint-Barthélemy

Saint-Jean

97133 SAINT BARTHELEMY

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy

BP113

La Pointe Gustavia

97098 Saint-Barthélemy

Statut : Région

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

[https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2023\\_KMWTLrQW3e](https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_KMWTLrQW3e)

L'avis concerne un marché.

## **| Objet du marché :**

### **Installation d'une production électrique par énergie renouvelable à l'hôtel de la Collectivité**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Hôtel de la collectivité, la pointe, Gustavia, 97133 Saint Barthélemy

Code NUTS : FRY1

CPV global à la consultation

CPV principal : 09331200-0

CPV additionnel 1 : 45216129-4

CPV additionnel 2 : 45112000-5

CPV propre à chaque lot

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Lot n° 1 : Fondations - VRD

Lot n°2 Lot n° 2 : Structure Métallique Ombrière

Lot n°3 Lot n° 3 : Installation photovoltaïque - Mobilité

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Le marché a une durée prévisionnelle de 6 mois.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %. Cette retenue de garantie peut être remplacée par une

garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Avance : Il est versé à l'entreprise une avance de 5% du montant de son marché dans les 30 jours à compter de la notification à condition que le montant initial du marché soit supérieur à 50.000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Aptitude :

L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers

Capacité économique et financière :

□ Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

□ Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans.

□ Capacité technique et professionnelle :

□ Mention des références travaux sur une période de 3 ans.

□ Indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site

Visite sur site obligatoire

Détails sur la visite : La visite sur site est obligatoire afin de prendre connaissance de la nature des locaux.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 23MA34

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/12/2023

## **| Date limite de réception des offres :**

18/01/2024 à 12 :00 (Heure de Saint-Barthélemy)

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

[https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2023\\_KMWTLrQW3e](https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_KMWTLrQW3e)

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Sur fonds propres.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après l'attribution du marché, la personne signataire du marché pourra exiger que le titulaire adopte la forme juridique suivante : groupement conjoint.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

Service pour renseignements sur recours

Greffe du Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

6, rue Victor Hughes

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

Fax : 05 90 81 96 70

Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : <http://saint-barthelemy.tribunal-administratif.fr>

### Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures et des offres se fait obligatoirement par voie électronique.

Les candidatures ou offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures ou offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des candidatures ou offres sera ouverte.

Les candidatures ou offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

- Par transmission électronique sur le profil acheteur [achatpublic.com](http://achatpublic.com) à l'adresse :

[https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2023\\_KMWTLrQW3e](https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2023_KMWTLrQW3e)

- La présentation sur un support physique se fait soit par :

- L'envoi par voie postale (lettre recommandée avec accusé réception),
- La remise contre récépissé, à l'adresse suivante :

Direction des Services Techniques

Collectivité de Saint-Barthélemy

Gustavia - BP 113

97098 SAINT-BARTHÉLEMY

Sous pli cacheté portant les mentions :

” Intitulé de la consultation - Lot n° ..... NE PAS OUVRIR “

Signature des documents transmis par le candidat

L'acheteur exige que les opérateurs économiques signent électroniquement le DUME (électronique) ou documents équivalents (DC1 et DC2).

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Les formats de signature acceptés sont les formats XAdES, PAdES, CAdES. La signature électronique doit être une signature électronique au minimum avancée reposant sur un certificat qualifié conforme au règlement eIDAS. Toutefois, les certificats qualifiés de signature électronique délivrés en application du RGS restent valables jusqu'à leur expiration.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la signature numérisée (numérisation d'un document papier avec signature manuscrite) n'a pas la valeur d'une signature électronique. La signature numérisée n'est admissible que pour les documents qui ne sont pas produits et signés par les candidats eux-mêmes.

Les documents de la copie de sauvegarde sont soumis aux mêmes obligations de signature que ceux transmis par voie électronique. Si la copie de sauvegarde est présentée au moyen d'un support papier, la signature est manuscrite. Si le support est de nature électronique, la signature est électronique.

#### Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy / Direction des services techniques

Correspondant : Wilfried MASSIAS

Adresse : Hôtel de la collectivité

La Pointe - Gustavia

BP 113

97133 Saint Barthélemy

Tél : 05.90.29.80.37

Courriel : [dst@comstbarth.fr](mailto:dst@comstbarth.fr)

Horaires d'ouvertures : Tous les jours :

7:30 - 12:00 13:30 17:00

Sauf mercredi :

7:30 - 12:30

